

**03/10/2024**

## Placer la mobilité au cœur du budget de l'État

Le GART remercie François Durovray, ministre délégué chargé des Transports, pour sa disponibilité et son écoute lors de sa venue au Salon européen de la mobilité de Strasbourg. Nous nous réjouissons d'avoir, comme interlocuteur un élu issu des collectivités et qui connaît particulièrement bien les enjeux.

Le gouvernement semble disposé à prendre davantage en considération la question des déplacements de nos concitoyens, sujet d'ores et déjà parfaitement intégré par les autorités organisatrices qui agissent au quotidien pour développer des solutions de mobilité plus durables et plus solidaires.

Si les élus du GART ont pu, à cette occasion, avoir des échanges nourris avec le ministre, il n'en reste pas moins que beaucoup de questions, notamment celles liées au financement, restent toujours sans réponse claire.

### L'association des collectivités au service de la mobilité

Le GART agit quotidiennement en faveur du développement des transports publics et des modes alternatifs à l'automobile. Constitué d'une équipe d'élus et de permanents pour mener à bien sa mission d'intérêt général, notre association partage les grands enjeux de la mobilité durable avec ses adhérents, plus de 220 autorités organisatrices de la mobilité. Le GART poursuit ainsi son inlassable travail de soutien des collectivités et défend leurs intérêts à tous les niveaux où se déterminent les politiques publiques.

---

### Contacts presse

**Alexandre MAGNY**  
Directeur général  
+33 (0)1 40 41 18 19  
alexandre.magny@gart.org

**Mouloud HOUACINE**  
Directeur de la communication  
+33 (0)1 40 41 18 34  
mouloud.houacine@gart.org

Le GART, qui représente les autorités organisatrices de la mobilité (AOM) locales et régionales, a bien entendu l'appel du ministre à ce que nous soyons source d'inspiration dans le cadre du projet de loi de finances. Aussi tôt dit, aussitôt fait... Le président du GART a ainsi remis, à l'issue de l'intervention du ministre, les 10 propositions que nous défendons pour renforcer le modèle économique des AOM. Dans la perspective du prochain débat budgétaire, les élus du GART, très attachés par ailleurs à ce que ne subsistent aucune différence de traitement entre l'Île-de-France et le reste du pays, priorisent d'ores et déjà trois axes d'action en faveur des AOM :

- une réévaluation des plafonds du versement mobilité, pour laisser, à la discrétion des AOM, davantage d'autonomie fiscale pour répondre à la forte demande de solutions de mobilité alternatives à la voiture individuelle ;
- la mise en place d'une ressource affectée, dédiée, dynamique, pérenne et distincte du versement mobilité pour assurer aux régions le financement de leurs compétences mobilités ;
- l'engagement d'une réflexion sur l'élargissement du panier de ressources des AOM urbaines et régionales.

#### L'association des collectivités au service de la mobilité

Le GART agit quotidiennement en faveur du développement des transports publics et des modes alternatifs à l'autosolisme. Constitué d'une équipe d'élus et de permanents pour mener à bien sa mission d'intérêt général, notre association partage les grands enjeux de la mobilité durable avec ses adhérents, plus de 220 autorités organisatrices de la mobilité. Le GART poursuit ainsi son inlassable travail de soutien des collectivités et défend leurs intérêts à tous les niveaux où se déterminent les politiques publiques.

---

#### Contacts presse

**Alexandre MAGNY**  
Directeur général  
+33 (0)1 40 41 18 19  
alexandre.magny@gart.org

**Mouloud HOUACINE**  
Directeur de la communication  
+33 (0)1 40 41 18 34  
mouloud.houacine@gart.org